DGD/KMI/GDK
MINISTERE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

Le Directeur Général

DOUANES IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DFD

NOTE DE SERVICE N° 0 3 1 [illegible] MBPE/DGD DU 0 3 FEV 2023

Nommées Administrateurs des Services Financiers, option Douanes par mobilité professionnelle, **Mesdames BAH IRIA ANDREE CARINE (Mle 349 914-B)** et **KOUADIO NAN JACQUELINE (Mle 344 262-Q),** Chargées d'Etudes en service à la Direction de la Réglementation et du Contentieux, sont **mises à la disposition de la Direction de la Formation et de la Documentation**, en vue d'y recevoir une formation.

En conséquence, j'invite le Directeur de la Réglementation et du Contentieux à prendre les dispositions utiles en vue de permettre à ces dames de prendre part à cette formation.

P. J. : décisions d'attente numéros 11021110147/MFPMA/DGFP/DGAPCE et 1102277001/MFP/DGFP/DGAPCE des 15 octobre 2021 et 14 juillet 2022

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ★ COTE D'IVOIRE ★
Le Directeur Général

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DES
PERSONNELS CIVILS DE L'ETAT

VISA
15 OCT 2021
CONTROLEUR FINANCIER
TIMITE YOUSSOUF

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 11021110147/MFPMA/DGFP/DGAPCE CONCERNANT MADEMOISELLE BAH IRIA ANDREE CARINE, ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS.

REF. SIGFAE: PC-21-A/108205

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

VU LA CONSTITUTION;

VU LA LOI N° 92-570 DU 11 SEPTEMBRE 1992, PORTANT STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 93-607 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES COMMUNES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 93-609 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES PARTICULIERES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2018-38 DU 17 JANVIER 2018 PORTANT ORGANISATION DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2020-532 DU 24 JUIN 2020 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ANNEXE AU DECRET N° 2015-432 DU 10 JUIN 2015 PORTANT CLASSIFICATION DES GRADES ET EMPLOIS DANS L'ADMINISTRATION DE L'ETAT ET DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE PAR LE DECRET N° 2016-1141 DU 21 DECEMBRE 2016;

VU LE DECRET N° 2021-176 DU 26 MARS 2021 PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT;

VU LE DECRET N° 2021-181 DU 06 AVRIL 2021, PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;

VU LE DECRET N° 2021-190 DU 28 AVRIL 2021, PORTANT ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;

VU LA DEMANDE DE CHANGEMENT D'EMPLOI EN DATE DU 21 JUILLET 2021 FORMULEE PAR L'INTERESSEE;

VU LE DOSSIER DE L'INTERESSEE;

D E C I D E

ARTICLE 1: EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 58 ET 59 DU DECRET N° 93-607 DU 2 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES COMMUNES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE, MADEMOISELLE BAH IRIA ANDREE CARINE (MLE 349914B) NEE LE 18 FÉVRIER 1984, PRECEDEMMENT ADMINISTRATEUR CIVIL, CATEGORIE A, 2EME CL,3EME ECH, INDICE 850 (ANCIENNETE CONSERVEE = 01 AN) A COMPTER DU 2 JANVIER 2017 EST NOMMEE AU GRADE A4 DANS L'EMPLOI D'ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS (OPTION: DOUANES), CATEGORIE A, 1ERE CLASSE 1ER ECHELON, INDICE 1220 A COMPTER DU 26 JUILLET 2021.

ARTICLE 2: L'INTERESSEE RESTE MAINTENUE A LA DISPOSITION DU MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT.

ARTICLE 3: LA PRESENTE DECISION SERA ENREGISTREE, COMMUNIQUEE ET PUBLIEE PARTOUT OU BESOIN SERA.

AMPLIATIONS

MFPMA/DGFP//ARCHIVES.....3
MBPE.....1
MBPE/SOLDE.....1
MBPE/CF.....1
INTERESSEE.....1
J.O.R.C.I.....1

Fait à ABIDJAN, Le 15 OCT 2021

Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
Acte de Règlement
R C I

Anne Desirée OULOTO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DES PERSONNELS CIVILS DE L'ETAT

VISA
27-06-2022
CONTROLEUR FINANCIER
TIMITE YOUSSOUF

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 1102277001/MFP/DGFP/DGAPCE CONCERNANT MADEMOISELLE KOUADIO NAN JACQUELINE, ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS (OPTION: DOUANES).

REF. SIGFAE: PC-22-A/75841

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

VU LA CONSTITUTION;

VU LA LOI N° 92-570 DU 11 SEPTEMBRE 1992, PORTANT STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 93-607 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES COMMUNES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 93-609 DU 02 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES PARTICULIERES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2020-532 DU 24 JUIN 2020 MODIFIANT ET COMPLETANT L'ANNEXE AU DECRET N° 2015-432 DU 10 JUIN 2015 PORTANT CLASSIFICATION DES GRADES ET EMPLOIS DANS L'ADMINISTRATION DE L'ETAT ET DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS NATIONAUX TEL QUE MODIFIE ET COMPLETE PAR LE DECRET N° 2016-1141 DU 21 DECEMBRE 2016;

VU LE DECRET N° 2021-455 DU 08 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ORGANISATION DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION;

VU LE DECRET N° 2022-268 DU 19 AVRIL 2022, PORTANT NOMINATION DU VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE;

VU LE DECRET N° 2022-269 DU 19 AVRIL 2022, PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT;

VU LE DECRET N° 2022-270 DU 20 AVRIL 2022, PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;

VU LE DECRET N° 2022-301 DU 04 MAI 2022, PORTANT ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT;

VU LA DEMANDE DE CHANGEMENT D'EMPLOI EN DATE DU 17 MARS 2022 FORMULEE PAR L'INTERESSEE;

VU LE DOSSIER DE L'INTERESSEE;

D E C I D E

ARTICLE 1: EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 58 ET 59 DU DECRET N° 93-607 DU 2 JUILLET 1993, PORTANT MODALITES COMMUNES D'APPLICATION DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE, MADEMOISELLE KOUADIO NAN JACQUELINE (MLE 344262Q) NEE LE 24 AVRIL 1974, PRECEDEMMENT ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS (OPTION: COMMERCE), CATEGORIE A, 2EME CL., 3EME ECH., INDICE 850 (ANCIENNETE CONSERVEE = 01 AN) A COMPTER DU 4 JANVIER 2016 EST NOMMEE AU GRADE A4 DANS L'EMPLOI D'ADMINISTRATEUR DES SERVICES FINANCIERS (OPTION: DOUANES), CATEGORIE A, 1ERE CLASSE 2EME ECHELON, INDICE 1315 A COMPTER DU 9 MAI 2022.

ARTICLE 2: L'INTERESSEE RESTE MAINTENUE A LA DISPOSITION DU MINISTERE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT.

ARTICLE 3: LA PRESENTE DECISION SERA ENREGISTREE, COMMUNIQUEE ET PUBLIEE PARTOUT OU BESOIN SERA.

AMPLIATIONS
MFP/DGFP//ARCHIVES.....3
MBPE.....1
MBPE/SOLDE.....1
MBPE/CF.....1
INTERESSEE.....1
J.O.R.C.I.....1

Fait à ABIDJAN, Le 14 JUIL 2022

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ACTE REGLEMENTAIRE
R.C.I

Anne Désirée OULOTO